



communiqué

Jamais encore un gouvernement ne s'était attaqué aussi fort à la politique d'action sociale qui servait plutôt d'étouffoir des luttes sociales et d'amortisseur social.

Le gouvernement persiste et signe une baisse drastique des crédits sociaux interministériels au PLF 2014.

La réduction, annoncée en juin et confirmée au CIAS de septembre, d'environ 16 M€ soit plus de 10% du budget de l'action sociale des agents de l'état aura une forte répercussion sur l'offre de prestations aux agents. Les propositions des ministres budget et fonction publique sont inconcevables.

Comment peut-on prévoir, de suspendre l'aide à l'installation des nouveaux affectés qui a été mise en place en 1990 (sous Durafour), alors que les logements sociaux sont de plus en plus rares et inaccessibles aux agents de la FPE, sauf à vouloir à terme reconstruire des zones de service public où les agents ne voudront plus aller résider à la sortie des concours, parce qu'ils ne pourront pas accéder à une location trop onéreuse pour leurs revenus ?

Comment peut-on prévoir aussi de supprimer la tranche d'aide minimale des CESU excluant 41% des bénéficiaires actuels, alors que la scolarisation des jeunes enfants a fortement reculé, que les insuffisances d'accueil en crèche sont criantes et que la garde d'enfants pèse lourdement sur l'emploi des femmes ?

Lorsque cette amputation des crédits sociaux s'ajoutent aux autres mesures relatives au pouvoir d'achat des agents tel le gel poursuivi de la valeur du point d'indice jusqu'en 2015 et la prévision d'une attaque des mécanismes de la carrière, ou relative à nos retraites etc... trop c'est trop !

Jamais l'état employeur n'aura contredit aussi vite le gouvernement en faisant le contraire de ce qu'il affiche.

Conduire une politique volontariste en matière d'égalité femme/homme, annoncer la création de 100 000 places en crèches, afficher une volonté de conduire une politique de renforcement du logement social ou de la prévention de la dépendance des personnes âgées..., justifient pour le moins un engagement de l'état employeur en direction des agents.

Les organisations syndicales dans l'unité la plus totale condamnent et refusent ces mesures.

L'état employeur doit donner l'exemple et mobiliser tous les moyens nécessaires à une vraie politique d'action sociale pour les agents.

Tous les syndicats exigent le maintien des prestations sociales existantes ainsi qu'un budget qui tienne compte de leur évolution au regard des besoins des agents.